



III° CPO

**VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES
MATTLI, 1978**

www.ofmcap.org

© Copyright by:
Curia Generale dei Frati Minori Cappuccini
Via Piemonte, 70
00187 Roma
ITALIA

tel. +39 06 420 11 710
fax. +39 06 48 28 267
www.ofmcap.org

Ufficio delle Comunicazioni OFMCap
info@ofmcap.org
Roma, A.D. 2016

Sommario

III° Conseil Plénier de l'Ordre VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES MATTLI, 1978	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I° PRÉSUPPOSÉS.....	9
1 - ÉGLISE ET MISSION	9
2 - NOTRE ORDRE DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE.....	11
CHAPITRE II° NOUVEAUX CONTEXTES	15
1. NOUVEAU CONTEXTE ECCLESIAL.....	15
2. NOUVEAU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE.	17
3. NOUVEAU CONTEXTE D'UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE.....	20
- <i>NOUVEAU CONTEXTE CULTUREL</i>	20
CHAPITRE III° ORIENTATIONS	24
1. REVISION DES SERVICES APOSTOLIQUES	24
3. QUELQUES OPTIONS FONDAMENTALES	27
4. PERSPECTIVES DE COOPERATION.....	29
5. ORGANISMES D'ANIMATION.....	29
6. PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.....	30
7. ADAPTATIONS JURIDIQUES	31
CONCLUSION	33

III° Conseil Plénier de l'Ordre VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES MATTLI, 1978

Lettre aux frères.

Frères très chers,

Par cette lettre nous venons vous présenter le document conclusif du troisième C.P.O., célébré à Mattli (Suisse) du 29 août au 22 septembre dernier.

La préparation très soignée, basée sur une enquête précise, et la méthodologie de travail suivie par les délégués de toutes les circonscriptions de l'Ordre nous permettent d'affirmer que ce Document rassemble, en les élaborant organiquement, les apports les plus constructifs de la Fraternité tout entière, en vue de réaliser un « aggiornamento » adéquat de notre vie et de notre activité missionnaires (Const. 110, 5).

En accueillant cette synthèse finale des réflexions du troisième C.P.O., nous sommes sûrs d'offrir à tous un moyen précieux pour renouveler une dimension importante de notre service de l'évangélisation selon l'esprit du Concile et selon les exigences des temps et de notre vocation franciscaine.

Le thème de ce troisième C.P.O. avait été proposé expressément par les derniers chapitres généraux. On avait souligné avec insistance la nécessité de le traiter à fond. C'est pourquoi la rencontre de Mattli, par ailleurs remarquable par la valeur de vie fraternelle, des échanges et des informations mutuelles, a voulu être une réponse à l'attente précise de l'Ordre relativement à une série de questions et de réalités nouvelles qui ont surgi de nos jours dans un secteur névralgique de l'évangélisation. À la lumière de l'ecclésiologie actuelle, de notre nature de Frères Mineurs Capucins et des changements de situations survenus dans le monde, la réponse du C.P.O. ouvre à l'Ordre un vaste horizon de perspectives et de solutions.

Cette réponse ne prétend être ni exhaustive, ni définitive; elle veut être un stimulant et offrir une piste de réflexion, pour faire trouver avec lucidité et courage les attitudes justes dans notre service missionnaire aujourd'hui.

Avec la publication de ce Document débute donc la phase de mise en œuvre du troisième C.P.O.; celle-ci engage la responsabilité de tous et de chacun de nous pour l'étude et pour l'application pratique des décisions prises pour le renouvellement et «l'aggiornamento» de notre vie missionnaire.

Nous nous adressons donc à tous les frères - et d'abord aux supérieurs - et nous leur recommandons instamment de pourvoir, à tous les niveaux, à une étude approfondie de ce document, afin que, en acceptant le défi qui nous vient des «signes providentiels de notre temps», nous puissions répondre de manière valable à notre engagement d'hommes évangéliques et évangélisateurs.

Vos frères dévoués dans le Seigneur :

Fr. Pascal Rywalski, Min. Gén.
Fr. Benoît Frei, Vic. Gén.
Fr. José Carlo Correa Pedroso, Déf. Gén.
Fr. Jacques Acharuparambil, Déf. Gén.
Fr. François Xavier Toppi, Déf. Gén.
Fr. Fidèle Lenaerts, Déf. Gén.
Fr. François Iglesias, Déf. Gén.
Fr. Aloys Ward, Déf. Gén.
Fr. Teodose Mannucci, Déf. Gén.

Rome, le 4 octobre 1978

INTRODUCTION

1. Réunis à Mattli pour le C.P.O., nous sentons avant toute chose le besoin et le devoir d'adresser un salut fraternel à vous tous. Frères Missionnaires; à travers le monde entier et dans des situations souvent difficiles, vous portez avec générosité le poids et la joie du service de l'Évangile.

Nous connaissons bien votre travail; et nous voulons vous exprimer ici la reconnaissance affectueuse de tout l'Ordre. Par vos sacrifices et par votre disponibilité vous êtes, au milieu de vos peuples, un signe éloquent de notre présence capucine et des messagers authentiques d'espérance.

Votre histoire nous plonge dans une méditation admirative: elle nous rend humbles dans nos recherches, courageux dans nos réflexions, confiants en notre avenir.

Nous adressons ce message fraternel, synthèse de nos réflexions, à tout l'Ordre, engagé par son charisme propre dans la mission de l'Église; nous l'adressons spécialement à vous, frères missionnaires qui, en tous lieux et de manière éminente, donnez forme au caractère missionnaire de notre vie.

En mettant en évidence certains points plus importants pour l'avenir de la spiritualité et de l'activité missionnaire de l'Ordre, nous voudrions contribuer à développer en nous tous la conscience apostolique et à donner un nouveau dynamisme évangéliste à nos frères missionnaires et, à travers eux, une nouvelle espérance aux peuples à qui la Bonne Nouvelle est annoncée.

2. En étudiant au C.P.O. notre vie et notre activité missionnaires nous avons toujours gardé devant les yeux quelques éléments fondamentaux :

- les perspectives théologiques actuelles sur la Mission de l'Église, et les exigences missionnaires de notre vie franciscaine (n° 4-15).
- les contextes socio-économiques, politiques, culturels et religieux du monde contemporain, en particulier ceux qui ont une incidence sur notre engagement missionnaire (n° 16-31).
- certains problèmes concrets de structures (d'ordre pastoral ou juridique) concernant notre tâche missionnaire, et réclamant un «aggiornamento» particulier (n° 32-50).

La première partie de ce document est d'allure plus doctrinale; elle résume les principes qui doivent imprégner notre spiritualité et notre service missionnaires.

3. Après la réforme des Missions capucines faite par le P. Général Bernard d'Andermatt et après l'impulsion donnée aux Missions par le Pape Pie XI, l'activité missionnaire de l'Ordre et de l'Église, pendant plusieurs décennies, a progressé de manière continue. Mais depuis quelques années la situation change. Nous vivons une période de transition, difficile et complexe, mais qui nous semble être un défi providentiel, plein d'espérance pour l'avenir.

Le cadre politique, le nouveau contexte ecclésial, la mentalité des croyants, les méthodes pastorales, ont un impact important sur l'engagement et sur l'activité missionnaires.

Notre Ordre est sensible à ces «signes des temps»; il a senti le besoin, au cours des deux derniers chapitres généraux, d'entreprendre une étude approfondie de ce problème.¹

Voilà la raison d'être de ce C.P.O : aider à préciser nos responsabilités d'évangélistes; responsabilités qui surgissent de l'examen de la situation actuelle et de l'avenir immédiat de l'Église et du monde.

¹

Cf. Analecta OFM Cap 92(1976), 181-182; Acta Capituli Generalis LXVII, 1974, p.445, III, 3.

CHAPITRE I° PRÉSUPPOSÉS

1 - ÉGLISE ET MISSION

LA MISSION DE L'ÉGLISE

4. Le Christ Jésus, Évangile de Dieu et premier évangéliste, a transmis à tous ses disciples, et de manière radicale à la Communauté de foi qu'est l'Église, la grâce et la vocation d'Évangéliser. La nature la plus profonde de l'Église consiste en cette Mission évangéliste.²

L'évangélisation est la proclamation de la Bonne Nouvelle à l'humanité. Elle se réalise par le témoignage et l'annonce du mystère du Christ, en collaboration avec l'Esprit. Ainsi elle fait advenir le Règne du Seigneur, par la transformation de l'homme et par la création d'un monde nouveau de justice et de paix.

Ainsi, par sa mission évangéliste, l'Église, Peuple de Dieu, «manifeste et actualise tout à la fois le mystère de l'amour de Dieu pour l'homme»³.

LES MISSIONS

5. En son essence cette Mission de l'Église est une et unique; mais elle devient ensuite multiple et se diversifie dans la pratique, parce qu'elle doit tenir compte des situations et des destinataires concrets de l'évangélisation.

En ce sens l'effort missionnaire vers ceux qui sont «le plus loin du Christ» (ceux qui ne le connaissent pas ou qui se trouvent en des situations de déchristianisation, en quelque endroit qu'ils se trouvent), représente la forme spécifique et privilégiée de l'évangélisation, la tâche prioritaire de l'Église missionnaire⁴.

Par conséquent, du point de vue de la théologie comme dans la pratique, cette activité missionnaire première de l'Église dépasse les limites restreintes de la conception traditionnelle des «Missions», avec ses connotations précises, territoriale et administratives.

Partout où se trouvent des frères encore privés de la foi explicite au Christ, de la première annonce de la Bonne Nouvelle, là se justifie l'action missionnaire par excellence.

LES MISSIONNAIRES

6. C'est pourquoi, tout en reconnaissant les connotation juridiques encore en vigueur dans le contexte des «Missions» traditionnelles, nous considérons que sont missionnaires tous ceux qui, en tous continents ou pays, sortent, pour ainsi dire, des frontières de la « communauté chrétienne » pour porter le message du Christ à des peuples ou des groupes d'hommes qui de fait sont «les plus éloignés du Royaume». Au temps de la «chrétienté» ces «plus éloignés du

² Cf. E.N. 7,13-16.

³ G. S. 45; cf. E. N. 18, 21,22.

⁴ Cf. E. N. 51-52; A. G. 6.

Royaume» étaient «les sarrasins et les autres infidèles», qui ont stimulé l'esprit missionnaire de saint François.

LE CONTENU DE L'ACTION MISSIONNAIRE

7. L'action missionnaire consiste à annoncer, par la vie et par la parole, tout l'Évangile à l'homme pris dans toutes ses dimensions.

L'idée et l'objectif essentiels du message évangélique sont donc de présenter Jésus comme Celui qui détermine la vie de l'individu et la vie de la société de manière critique et constructive.

Ainsi l'évangélisation a inévitablement des répercussions profondes sur toute la vie de l'homme, parce que son but est de sauver l'homme, tout l'homme, l'homme concret; de porter la joyeuse nouvelle du Christ Libérateur, capable de transformer de l'intérieur tous les aspects de la vie humaine et de faire de chaque frère un homme «chrétiennement» nouveau et libre. Libéré avant tout du péché et de sa racine, l'égoïsme; mais libéré aussi de toutes les conséquences du péché, telles que les situations et les structures individuelles et collectives de toute nature (socio-économique, politique, religieuse, etc.) qui se révèlent inhumaines et dépersonnalisantes⁵.

«L'oeuvre de la rédemption du Christ, qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel. La Mission de l'Église, par conséquent, n'est pas seulement d'apporter le message du Christ et sa grâce, mais aussi de pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel»⁶.

EVANGELISATION ET PROMOTION HUMAINE

8. Pour nous il n'y a donc aucune opposition entre salut spirituel et développement de l'homme; au contraire : ce sont des valeurs complémentaires.

Certes notre action missionnaire ne s'épuise pas dans la promotion de l'homme; par son ferment évangélique elle la crée; elle l'exige aussi parce que l'homme est fait à l'image de Dieu.

Nous devons donc promouvoir une juste synthèse entre évangélisation et humanisation ou promotion humaine. Entre l'extrémisme qui réduit l'Évangile à la foi pure, au culte et au salut de l'âme et cet autre extrémisme qui veut se consacrer exclusivement aux problèmes humains et sociaux, y compris par le recours à la violence et à la révolution, nous devons prêcher le salut intégral, la libération totale de l'homme en Jésus-Christ.

Notre oeuvre de promotion et de développement doit être le fruit d'une conception précise de l'homme, acquise à la lumière de la foi et de la conviction que n'est nullement étranger à l'évangélisation l'effort pour surmonter tout ce qui condamne les hommes à rester en marge de la vie : disettes, maladies chroniques, analphabétisme, paupérisme, injustice et oppressions de tous ordres. Le but supérieur, que poursuit l'évangéliste, est tout ce qui concerne la dignité et l'intégrité de l'homme⁷.

⁵ Cf. E. N. 18, 29, 32.

⁶ A. A. 5.

⁷ Cf. E. N. 30.

9. Nous orienterons notre service de préférence vers ces frères qui ont un plus grand besoin de promotion, matérielle et spirituelle.

L'évangélisation intégrale exige donc que notre engagement missionnaire prenne comme objectif urgent et prioritaire le service de ceux qui, outre de leur «éloignement du Christ», souffrent de toutes sortes d'esclavages et sont rejetés en marge de la société.

Et ceci - compte tenu de la diversité des situations et après une analyse critique des faits et des contextes à la lumière de la foi - sans omettre une prudente et courageuse contestation évangélique par notre propre vie et par la proclamation des droits de la vérité et de la justice.

De toute manière, il faudra être particulièrement attentif à ne pas tomber dans des équivoques ou des compromissions qui pourraient dénaturer la pureté de notre message et l'apport spécifique de notre action en tant que religieux.

Il faudra, ici, éviter surtout deux risques graves :

- celui de perdre une saine liberté évangélique, en nous liant à des formules culturelles ou sociopolitiques relatives, contingentes ou même fausses;

- celui de confondre les rôles en ne respectant pas la diversité des tâches et des services à l'intérieur de l'Église. Notre collaboration doit toujours être marquée par une claire fidélité à notre caractère et à nos engagements propres de religieux, responsables qualifiés d'une mission bien précise au sein du peuple de Dieu⁸.

2 - NOTRE ORDRE DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE.

VOCATION FRANCISCAINE = VOCATION MISSIONNAIRE

10. Toute vocation franciscaine est fondamentalement missionnaire. Le projet de vie évangélique du franciscain implique, dans sa radicalité, une dimension apostolique qui dépasse spontanément toutes les frontières. De même qu'est sans frontières l'Évangile de Jésus: «Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature»⁹.

C'est ainsi que saint François comprit sa vocation et celle de ses frères: «Le Seigneur a choisi et envoyé les frères pour le profit et le salut des âmes de tous les hommes de ce monde. Ils seront accueillis non seulement chez les fidèles mais aussi chez les infidèles et ils gagneront de nombreuses âmes»¹⁰.

Notre Ordre est donc vraiment «une fraternité apostolique (qui) accomplit dans l'Église sa part de service envers tous les hommes»¹¹.

11. Parmi les diverses manières de réaliser le charisme apostolique de l'Ordre, il y a celle de frères qui, «vivant la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie»¹², annoncent

⁸ Cf. E. N. 66 et sv.

⁹ Mc 16,15.

¹⁰ S.P. 65; cf. 1 Cel 35, L.M. IV, 2.

¹¹ Const. 140, 4.

¹² Const. 141, 1.

l'Évangile dans un contexte particulier: parmi ceux qui en ont un plus grand besoin, parce qu'ils vivent plus éloignés du Christ¹³.

Cette tâche missionnaire ne comporte, de soi, ni une vocation spéciale, différente de la vocation commune des frères, ni un engagement pour toute la vie.

Dans le contexte historique du Moyen âge, la mission apostolique chez les «Sarrasins et autres infidèles», en raison des circonstances, devenait un acte moralement héroïque. C'est pourquoi saint François, respectueux de la personnalité des frères et de la grâce et inspiration de Dieu, exige une garantie et une certitude spéciales. Des engagements aussi compromettant demandent - alors comme aujourd'hui - des motifs clairement surnaturels et une vérification précise de la part des responsables de la fraternité¹⁴.

D'autre part, la tâche missionnaire ne suppose pas, de par sa nature, un engagement «ad vitam» du franciscain, même si l'on peut y voir un «charisme» particulier de certains frères. En fait, ni saint François, ni notre législation (jusqu'aux dernières Constitutions) n'ont soulevé le problème du caractère temporaire ou non du service missionnaire. D'ailleurs les conditions de l'activité missionnaire sont autres et, n'exigeant le plus souvent qu'un service subsidiaire, elles nous offrent l'occasion providentielle de vivre concrètement l'itinérance franciscaine.

12. Le capucin donne sa marque propre à l'activité missionnaire par sa fidélité personnelle et communautaire à notre charisme de Frères et de Mineurs. Par là, il incarne existentiellement l'Évangile et révèle, dans la joie et la simplicité, l'amour du Père pour les hommes. Être authentiques pour être crédibles.

Précisément parce que le missionnaire s'adresse à ceux qui sont le plus loin de la foi, son message doit comporter des exigences personnelles particulières qui en garantissent mieux l'efficacité.

Nous pensons que la présence-ferment du missionnaire franciscain doit avoir les caractéristiques suivantes :

- *fraternité*: en vivant vraiment en frères entre nous et en réalisant des formes de vie fraternelle avec les hommes au milieu desquels nous travaillons.
- *minorité*: en vivant en vrais serviteurs de tous, humbles, pauvres, respectueux et pacificateurs, simples dans notre style de vie et dans nos rapports avec les autres;
- *expérience de l'Esprit dans notre vie*: en nous montrant en tout de vrais «hommes de Dieu», attentifs et disponibles à toute inspiration divine reçue directement ou au travers de la vie et de la réalité des autres;
- *sensibilité aux problèmes de la promotion intégrale*, afin que notre présence missionnaire soit un véritable stimulant pour le développement, la justice, le dialogue et la solidarité;
- *radicalité évangélique*: qui nous pousse toujours à la disponibilité la plus généreuse, à l'acceptation des croix pour répondre, en pionniers avisés et courageux, aux nécessités les plus urgentes des hommes et de l'Église.

QUELQUES ORIENTATIONS PRATIQUES

¹³ Const. 140,3

¹⁴ Cf. 2 Cel 152; 1 Rg 16; 2 Rg 12.

13. Afin de maintenir la fidélité aux traits fondamentaux de notre identité franciscaine, nous voudrions ajouter encore quelques indications pratiques pour la vie et l'activité des frères missionnaires:

- Avant tout la règle d'or de saint François: offrir comme prédication l'exemple de notre propre vie, en étant doux, pacifiques, fraternels et vivant en chrétiens authentiques¹⁵.
- Puis, tenant compte du fait que nous sommes «frères» - et abstraction faite de tout caractère clérical - que l'on cherche à promouvoir, dans la ligne de notre charisme franciscain, les forces missionnaires latentes chez tous nos frères.
- En parfaite harmonie avec notre caractère de «fraternité apostolique»¹⁶, efforçons-nous de programmer et d'accomplir nos tâches missionnaires en communion profonde les uns avec les autres; qu'elles soient l'œuvre de la fraternité plutôt que des personnes individuelles, en évitant les gestes d'individualisme et ceux qui portent atteinte à la solidarité. Soyons vraiment unis comme des frères «afin que le monde croie»¹⁷.
- Fidèles aux exigences de notre «minorité», cherchons le cœur des hommes par les voies du dialogue, du respect, de l'écoute, de la compréhension et de l'accueil. Si nous-mêmes sommes porteurs du Message et de certaines valeurs, nous devons aussi être disposés à accepter le message et les valeurs des autres. Proclamer et savoir écouter humblement le Seigneur en tout et en tous. D'autre part notre attitude de mineurs facilitera nos rapports et notre travail avec les hommes, à l'exemple de Jésus, qui se fit homme parmi les hommes pour les servir et les sauver.
- imitant l'attitude pastorale de saint François, spécialement avec ceux qui sont le plus loin de la foi, sachons ramener notre catéchèse chrétienne au noyau essentiel de l'Évangile: la joyeuse nouvelle de Jésus Sauveur et l'amour fraternel.
- Malgré le choix préférentiel pour l'évangélisation des «pauvres» n'oublions pas l'exemple de saint François, qui annonçait la conversion, la vérité, la joie et la paix de l'Évangile aux puissants et aux responsables des peuples.
- Dans la vie et l'activité des frères missionnaires saint François, par son attitude personnelle et par ses paroles, a voulu souligner un aspect caractéristique de notre «minorité»: la disponibilité à la croix et au martyre. Voilà le chemin et la méthode d'une évangélisation chrétienne authentique, semblable à celle de Jésus¹⁸.

ASSUMER LA TACHE MISSIONNAIRE

14. Répondre à l'appel missionnaire est, pour l'Église comme pour chaque chrétien, un devoir qui, aujourd'hui encore, garde sa pleine force.

Bien que le Seigneur réserve son jugement de grâce à ceux qui ne le connaissent pas explicitement, mais s'efforcent de vivre selon leur conscience droite, saint Paul ressent le devoir grave d'évangéliser les païens: «Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile»¹⁹. Et le commandement de Jésus restera toujours actuel: «Prêchez l'Évangile à toute créature»²⁰.

¹⁵ Cf. 1 Rg 16; E. N. 21, 41-42.

¹⁶ Const. 140, 3.

¹⁷ Jn 17, 21-22.

¹⁸ Cf. 1 Rg 16; 1 Cel 55-57; 2 Cel 30, 152; *Analecta franciscana* III, Quaracchi 1897, p.21.

¹⁹ 1 Cor 9, 16; Rom 2,14sv; L.G. 16.

²⁰ Mc 16, 15.

D'autre part l'œuvre missionnaire est de l'essence même de l'Église, puisque sa raison d'être est de témoigner du mystère du Christ et de « manifester et communiquer l'amour de Dieu à tous les hommes et à toutes les nations »²¹.

De plus chaque disciple de Jésus a une responsabilité missionnaire personnelle, découlant de la logique même de sa foi et du dynamisme inhérent à son expérience religieuse propre.

La foi explicite au Christ Seigneur ne peut naître qu'à travers la communication directe avec ceux qui ne le connaissent pas : « Comment pourront-ils croire sans l'avoir entendu? Et comment l'entendraient-ils si personne ne le proclame? »²².

Et l'expérience chrétienne authentique pousse inévitablement à communiquer à d'autres les valeurs et la richesse de la vie chrétienne. Une foi vécue concrètement devient nécessairement missionnaire. « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons à vous aussi, afin que vous aussi, vous soyez en communion avec nous. Quant à notre communion elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ »²³.

15. En conséquence, plus quelqu'un se consacre au Christ et à l'Église, plus il se sent obligé de s'engager pour la cause du Christ.

Voilà pourquoi les religieux « trouvent dans leur vie consacrée un moyen privilégié d'évangélisation efficace »²⁴. « Plus fervente est leur union au Christ par cette donation d'eux-mêmes qui embrasse toute leur existence, plus riche est la vie de l'Église et plus fécond leur apostolat »²⁵.

Notre charisme franciscain apporte une force spéciale et plus grande au zèle missionnaire commun à toute vocation religieuse. Notre caractère missionnaire est imprégné de l'exemple fort et concret de saint François; il est le fruit d'une expérience intense de « l'Esprit du Seigneur et de son action sainte », ainsi que de la nature évangélique et apostolique du franciscanisme. Mais il est aussi l'expression spontanée et naturelle de notre spiritualité de frères et de mineurs. Si le noyau de l'évangélisation est de témoigner de l'amour du Père et de la fraternité de tous les hommes, l'un et l'autre révélés par Jésus²⁶, notre identité franciscaine nous porte logiquement au service missionnaire : geste fraternel envers ceux qui ont le plus besoin de se sentir fils du Père et d'expérimenter la fraternité des autres hommes.

C'est donc à bon droit que « notre Ordre fait sienne la tâche d'évangélisation... et qu'il considère et assume l'œuvre missionnaire comme l'une de ses principales obligations apostoliques »²⁷. A bon droit aussi chacun de nous peut dire avec l'apôtre: « Pour moi évangéliser est une nécessité qui s'impose à moi »²⁸.

²¹ A.G.10.

²² Rom 10, 14.

²³ 1 Jn 1, 3.

²⁴ E. N. 69.

²⁵ P.C.1.

²⁶ Cf. E. N. 26.

²⁷ Const. 174, 3.

²⁸ 1 Cor 9, 16.

QUAND LES FRÈRES VONT PAR LE MONDE
(Rnb 14)

CHAPITRE II° NOUVEAUX CONTEXTES

LA MEME MISSION DANS UN MONDE NOUVEAU.

16. Après sa « conversion » saint François prit la décision « d'aller par le monde ». De la même manière et à l'exemple des apôtres, il voulut que ses frères aillent par le monde, pauvres, remplis de confiance en Dieu-Père, portant partout la paix, non comme une salutation banale, mais comme une expérience de vie²⁹.

Aujourd'hui les frères qui vont par le monde, de la manière la plus radicale, c'est-à-dire hors de la chrétienté, « parmi les sarrasins et autres infidèles », ne peuvent pas ne pas se rendre compte que l'activité missionnaire a beaucoup changée. Dans le passé les moyens classiques étaient : églises, chapelles, écoles, hôpitaux, etc. Aujourd'hui voici de nouveaux contextes qui réclament des réponses et des formes nouvelles.

C'est afin de cerner concrètement la réponse qui pourrait être celle du frère mineur que nous cherchons ici à décrire quelques-unes de ces situations.

Celles-ci se vérifient de manière typique, bien que non exclusivement dans les continents méridionaux. Les réponses suggérées sont le fruit de l'expérience de nombreux frères.

S'il est vrai que dans un avenir proche la grande majorité des chrétiens et de l'humanité vivra dans ce qu'on appelle le Tiers Monde, le frère mineur doit se sentir poussé fortement à porter la dynamique de l'espérance en ce monde-là!

1. NOUVEAU CONTEXTE ECCLESIAL.

ÉGLISES PARTICULIÈRES

17. Parmi les contextes si divers, qui varient d'un pays à l'autre et ne peuvent se réduire à un dénominateur commun, une place spéciale revient à la nouvelle dimension des églises particulières ou locales.

La conception théologique en a été élaborée en de nombreux textes du Concile et de l'après-concile. Vatican I avait mis l'accent sur l'Église universelle et son pouvoir central, Vatican II, complétant la théologie du Concile précédent, a mis en lumière la doctrine de l'Épiscopat et des Églises particulières: les diocèses, ainsi que les paroisses et les petites communautés. Celles-ci non seulement appartiennent à l'Église; elles sont l'Église du Christ³⁰.

Avec leur autonomie partielle et les particularités de leur théologie, de leur liturgie et de leur discipline, elles forment toutes ensemble, en communion avec toutes les autres Églises sous

²⁹ Cf. 1 Rg 14; Lc 9, 10.

³⁰ L.G.26.

l'évêque de Rome, la «KATHOLIKÈ». Celle-ci est le résultat moins d'une structure juridique que de l'unité dans la Parole de Dieu, dans l'unique sacrifice et dans la charité se traduisant en un intérêt et une aide réciproque.

L'instruction de la S.C. pour l'Évangélisation des Peuples, ou «*Propaganda fide*», datée du 24 février 1969, a tiré de cette perspective théologique une conclusion pratique et juridique. Jusque-là était en vigueur un «*jus commissionis*», qui confiait certains territoires à des Instituts missionnaires, qui en assumaient la totale responsabilité. Depuis, ce ne sont plus les Instituts missionnaires, mais bien les Églises particulières, les Diocèses, qui sont responsables d'elles-mêmes, avec la faculté, bien sûr, d'engager des Instituts à leur service sur la base d'un contrat, comme cela est prévu dans la même Instruction.

18. Par ce changement, les missionnaires se transforment de fondateurs dynamiques d'Églises en collaborateurs, d'hommes de l'initiative et des décisions autonomes en hommes du dialogue, de l'écoute et, en quelque mesure, de l'obéissance et de la disponibilité. Ce recul en deuxième ligne, ce détachement, met le Frère mineur dans son climat connaturel et lui donne l'occasion de vivre davantage son identité dans la disponibilité et la « minorité ». Il ne se présente ni comme supérieur, ni comme inférieur, mais comme frère. Il ne s'impose pas, il s'offre. Il est moins un « envoyé » d'une Église-mère et par une décision unilatérale, qu'un « invité » d'une Église particulière qui est dans le besoin et pour le temps qu'elle est dans le besoin.

Ces Églises particulières doivent encore croître et mûrir dans leur clergé et en tant que communauté. Elles sont, dans leur aspect humain et fragile, objet de foi et d'espérance. Les frères mineurs cherchent à s'insérer dans les Églises particulières, de penser et de parler à leur sujet d'une manière positive, de considérer comme objectif principal de leur travail, celui de créer les bases nécessaires pour une Église capable de se gouverner elle-même, de se financer par elle-même et de s'étendre, puisque toute Église, à l'image de l'Église universelle, doit être une Église missionnaire³¹.

Nos missionnaires ont compris que le but de leur présence est de former des leaders locaux : clergé, religieux, catéchistes, laïcs engagés pour le progrès social et politique. Nous voulons les encourager à se consacrer à la formation des communautés chrétiennes, à développer en elles les divers ministères, à leur donner une plus grande responsabilité, et à se rendre eux-mêmes, peu à peu, superflus; demeurant présents d'une manière plus spirituelle, ils assurent, par leur présence, la communion avec les Églises-soeurs et avec l'Église universelle, sous l'évêque de Rome.

Dans une attitude de frères mineurs ils se tiendront au service des Églises locales, évitant d'être un groupe de pression à l'intérieur d'elles ou contre elles.

CAPUCINS DANS LE TIERS MONDE

19. Nos frères ont contribué pour leur part à fonder les Églises particulières dans les trois continents méridionaux. Un aspect particulier de notre présence est celui-ci : tandis que de 1922 à 1972 les capucins en majorité étrangers, dans nos « Missions » augmentaient de 594 à 1590 (en moyenne 20 unités par an), de 1972 à 1977 par contre les missionnaires étrangers diminuaient de presque 30 unités par an. Ils ont cependant été remplacés par des frères indigènes, de sorte que le nombre total est pratiquement demeuré le même. Ce phénomène indique clairement la transformation de notre type de présence.

³¹ A.G.20

2. NOUVEAU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE.

NOUVELLES SITUATIONS COMME « DEFI »

20. Vatican II n'a pas parlé de l'Église et du monde, l'une à côté de l'autre, mais de l'Église dans le monde et de l'Église du monde. « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ »³².

Au cours des dernières années en bon nombre de pays la situation de l'Église a changé. De nombreux rapports envoyés par nos missionnaires racontent comment ils se trouvent en difficulté avec les gouvernements et qu'ils ne savent si et jusqu'à quand ils pourront demeurer sur place ou s'ils seront expulsés. Il est vrai qu'après ce qui est arrivé en Chine il n'y a pas si longtemps et abstraction faite de quelques cas isolés, jusqu'ici il ne s'est pas produit d'autres expulsions; mais la simple incertitude devant l'avenir suffit à créer en eux une angoisse psychologique.

L'Église ne peut certes pas se laisser aller à un ecclésiocentrisme introverti. D'une manière ou d'une autre elle doit s'engager à vivre dans ce monde d'aujourd'hui, sans nostalgie du passé, et sans pratiquer un absentéisme irréaliste. Toute nouvelle situation est un nouveau défi.

Le frère mineur accepte les nouvelles réalités historiques en pauvreté spirituelle, avec foi dans la Providence et avec sérénité, mais aussi d'un œil critique, et il réagit avec un courage prophétique, s'il en est besoin, parce qu'il garde la liberté des fils de Dieu et qu'il ne connaît pas la peur. Il sait qu'il ne s'agit pas simplement de sauver les hommes individuels qui se trouvent dans ces situations, mais de juger les situations elles-mêmes à la lumière de l'Évangile, de pousser à des changements qui favorisent l'avènement du monde nouveau de Dieu et de les vivre personnellement d'une manière exemplaire et créatrice.

DES ÉTATS AUTONOMES

21. Au cours des dernières décennies les pays dits « de Mission », et qui furent généralement des colonies, sont devenus des États autonomes. Le missionnaire étranger ne jouit plus de l'autorité et des privilèges qu'il avait dans le passé : ici encore il recule en seconde ligne.

Le frère mineur accepte cette situation; il ne souligne ni ne critique les insuffisances des jeunes États (corruption, tribalisme, incapacité administrative, etc.), mais il se réjouit de l'accès de ces peuples à la dignité et à leur identité propre. Il reconnaît que la décolonisation a donné aussi à l'Église une impulsion en faveur de la promotion du clergé autochtone et d'une plus grande prise de conscience et de responsabilité des communautés chrétiennes. Il est témoin - après la lutte pour l'indépendance politique - de la lutte pour l'indépendance économique, contre l'ignorance, les maladies, la pauvreté, pour briser le cercle vicieux du sous-développement.

Le frère mineur se sent solidaire des « plus petits » et participe, en animateur infatigable, à l'effort du peuple et du gouvernement, soit en encourageant, soit en mettant la main à l'œuvre

³² G.S.1

commune, sachant que l'effort pour se libérer de la misère et s'assurer une vie d'homme, fils de Dieu, « n'est pas étranger à l'évangélisation »³³.

LE SYSTEME DE LA SECURITE NATIONALE

22. En pas mal de pays d'Amérique Latine et d'Extrême-Orient prédominent des régimes dits de « sécurité nationale », une idéologie selon laquelle les droits fondamentaux de la personne sont subordonnés complètement aux exigences de la nation, ou plutôt d'un groupe privilégié, en lien avec le capitalisme international. De tels États ne veulent en aucune manière partager la richesse avec les pauvres. Ils appliquent en temps de paix la stratégie totale des temps de guerre « pour maintenir l'ordre », c'est-à-dire pratiquement, pour supprimer toute tentative d'insurrection contre les injustices. Souvent la classe dominante fait profession de foi chrétienne et contrôle la religion pour l'empêcher de subir l'influence « d'idées périlleuses » ou « subversives ». Ces gouvernements sont un scandale pour le nom chrétien. Beaucoup d'évènements et beaucoup de Conférences épiscopales ont condamné ces régimes caractérisés par l'injustice collective et la violence institutionnalisée.

En une telle situation, le frère mineur prêche tout l'Évangile, lequel a aussi à faire avec la dignité humaine et la justice. Il ne peut éviter tout risque. La mission est toujours un risque.

Il revient surtout à la Hiérarchie locale et au peuple, non aux missionnaires étrangers, de faire des protestations publiques, quand le cas se présente. Ensuite, si les missionnaires étrangers croient devoir dire une parole, que la décision soit toujours prise en fraternité.

Il y a une manière franciscaine d'être présent dans les luttes sociopolitiques; elle est faite d'intransigeance et de fraternité, de confrontation et d'esprit de paix. Et tous ont besoin de ce témoignage. En de telles situations que les frères s'assurent de l'objectivité de l'information. Qu'ils soient compréhensifs à l'égard de ceux qui dans le désespoir, recourent à la violence, qui n'est pas toujours dictée par la haine, mais souvent aussi par l'amour de la justice. Eux cependant, en franciscains, qu'ils choisissent d'avoir un autre rôle : celui de se tenir avec le Christ dans la « Kénose » de la non-violence et d'avoir confiance dans la force des non-violents. Qu'ils participent activement, sans créer d'équivoques, aux mouvements de paix et aux organisations contre les injustices des dictatures de droite ou de gauche.

Nos réserves à l'égard des pays ayant un régime de « sécurité nationale » ne veulent pas ignorer la contribution qu'ils apportent au développement économique.

LE CAPITALISME INTERNATIONAL

23. Il faut en dire autant du capitalisme international, qui, par l'avantage de la liberté de marché, suscite la compétition sans limites et la recherche insatiable du profit. Souvent il ne respecte pas les droits fondamentaux de l'homme, comme le droit de recevoir en échange du travail ce qui est nécessaire à la vie, un droit auquel la propriété privée et la liberté de marché devraient être subordonnées³⁴. Souvent aussi, il détruit l'équilibre écologique naturel et exploite l'économie des pays pauvres, qui sont ainsi condamnés à le devenir de plus en plus.

³³ E.N.30

³⁴ Populorum progressio, 22

Le missionnaire capucin cherche à conscientiser les pauvres et à les préparer à défendre leurs droits. Par un dialogue franc, les frères du Tiers et du Premier Mondes, chercheront à influencer les décisions des gouvernements et des sociétés multinationales.

Ces brèves indications nous montrent que la théologie de la rédemption devient, en de nombreuses situations concrètes, une théologie de la libération, qui a un fort impact sur les réalités socio-économiques et politiques.

Ces perspectives humaines et chrétiennes de libération, nous devons les garder présentes à l'esprit devant toute espèce de discrimination, telles par exemple, « l'apartheid », le problème des minorités, etc.

REGIMES MARXISTES

24. Les bouleversements politiques des derniers temps ont provoqué aussi la confrontation de l'Église avec des régimes marxistes. Plus de la moitié de l'Asie et une grande partie de l'Afrique et de l'Europe, par exemple, ont des gouvernements marxistes. Le marxisme s'est presque toujours imposé comme une réaction aux dures conditions féodales, colonialistes et capitalistes, et comme un mouvement de libération. Malheureusement nous n'avons encore jamais vu quelque part se réaliser une révolution parfaite. Aux anciennes injustices de nouvelles se sont substituées et le peuple est retombé sous une nouvelle oppression et une restriction inhumaine de la liberté.

Le frère mineur sait que le marxisme, en tant que matérialisme scientifique, nie Dieu et cherche à détruire l'Église, la religion et le sens de l'homme. Mais il croit aussi avec confiance que cette idéologie ne prévaudra pas. Nous avons déjà l'expérience historique que l'Église peut survivre en devenant plus évangélique et en se libérant de tant de conditionnements traditionnels.

La position franciscaine face au marxisme est donc :

- de raviver la foi dans la puissance de l'Évangile et dans la grâce du Christ ressuscité;
- de demeurer avec le peuple, d'en partager les dures conditions de vie et de faire en sorte qu'il ne perde pas sa confiance filiale dans le Père;
- de reconnaître les requêtes communes et de travailler pour le bien du peuple en tout ce qui n'est pas contraire à l'Évangile dans la lutte contre le sous-développement et pour que tous aient des conditions de vie dignes;
- de ne pas être, en quelque manière, les représentants, contre le marxisme, de l'autre système (le capitalisme), mais d'aller parmi les marxistes et de dialoguer avec eux; comme saint François malgré les blocs ennemis de son temps, est allé vers le Sultan, a parlé avec lui d'homme à homme, et puis a envoyé ses frères « parmi » les Sarrasins, non contre eux.
- de croire finalement dans la bonté foncière de l'homme et d'espérer que les marxistes aussi sont capables d'apprendre de l'histoire, c'est-à-dire de leurs erreurs, et de développer une interprétation plus adéquate de l'homme et du monde.

3. NOUVEAU CONTEXTE D'UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE.

- NOUVEAU CONTEXTE CULTUREL.

LE PROBLÈME DES CULTURES

25. Pendant que la technique occidentale est en passe de devenir universelle, les cultures des divers pays connaissent une période de renaissance après des siècles d'un européisme dominant. Il est vrai que le problème des cultures est mis en seconde place, en faveur du problème de la révolution et de la libération de la pauvreté. Cependant il demeure de grande importance, parce que l'homme, outre au progrès économique, aspire à un milieu culturel dans lequel il se trouve « chez soi ».

C'est un des sacrifices du missionnaire que de renoncer, en une certaine mesure, à sa propre culture et à ses propres coutumes, pour s'insérer, autant que possible, dans la langue et dans la culture du peuple. Il appréciera les valeurs culturelles et chantera le Cantique des Créatures devant l'amour, le sens communautaire, la dignité, la joie des gens : car tout a été créé par Lui et pour Lui! Grâce à cette interprétation théologique il lui sera plus facile d'« incarner » l'Évangile dans les cultures et de lui faire assumer une forme locale en vue d'une nouvelle histoire³⁵.

- NOUVEAU CONTEXTE RELIGIEUX

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

26. Nous affirmons que l'Église a droit à la liberté religieuse et à la possibilité de prêcher l'Évangile dans le monde entier; et que chaque chrétien a droit à la liberté de pratiquer sa foi sans discrimination³⁶. L'autre aspect de cette même liberté de religion et de conscience, affirmée par le document conciliaire « *Dignitatis humanae* », est que tout homme doit avoir le droit de suivre sa propre conscience. On n'impose pas le christianisme, on l'offre à l'homme libre.

Les jeunes chrétientés, elles aussi, doivent croître et mûrir dans cette liberté évangélique et donc dans la tolérance généreuse d'une pluriformité légitime.

LES RELIGIONS NON CHRÉTIENNES

27. Le thème des religions non chrétiennes est devenu de première importance. Pendant la période de l'hégémonie européenne le christianisme passait quasi automatiquement pour être l'unique religion digne de ce nom. Aujourd'hui les religions ont pris une meilleure conscience d'elles-mêmes et nous devons revoir beaucoup de prétentions que nous avions jadis. Plus nous approfondissons la connaissance des religions à travers des contacts vrais et un dialogue authentique, plus nous les apprécions et admirons, bien qu'il puisse y avoir en elles des aspects de péché et d'erreur.

³⁵ E.N. 63

³⁶ E.N. 39

Tout en reconnaissant pleinement Jésus-Christ comme l'unique Sauveur et l'Église comme sacrement universel de salut beaucoup de théologiens admettent aujourd'hui que les autres religions peuvent aussi être des voies de salut et que le Christ est déjà à l'œuvre en elles par son Esprit. De fait la miséricorde de Dieu ne trace aucune frontière et ne fait aucune discrimination entre peuples élus et non élus, mais « en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de lui »³⁷.

Le frère mineur se réjouit de cette valorisation du monde religieux. Il loue le Seigneur pour les merveilles qu'il accomplit au milieu de tous les peuples.

Il recherchera donc le dialogue et la prière commune pour échanger les dons de l'expérience de Dieu. Des visites réciproques, surtout à l'occasion des fêtes religieuses, seront un signe de la fraternité universelle croissante. Un tel contact ouvrira aussi la voie à des initiatives communes entre tous les hommes de bonne volonté pour une plus grande justice et paix dans le monde.

DIALOGUE ET MISSION

28. Ainsi, dialogue et mission sont deux moments de la marche vers Dieu. Ils ne constituent plus une alternative. Il ne peut y avoir d'activité missionnaire sans dialogue; et du dialogue la mission n'est pas exclue. Le dialogue comme tel a sa valeur propre : deux hommes à la foi différente se rencontrent, s'ouvrent l'un à l'autre, s'apprécient mutuellement, s'admirent, s'enrichissent réciproquement. On laisse à l'Esprit du Dieu unique que de telles rencontres jaillissent le désir et la possibilité non seulement d'échanger l'expérience de Dieu mais de changer la foi.

L'ŒCUMENISME

29. Si tels doivent être les nouveaux rapports avec les non chrétiens d'autant plus (et combien plus!) devons-nous nous mettre en communion nouvelle avec les chrétiens non catholiques.

L'œcuménisme, qui s'est imposé avec force à la conscience de l'Église avec le Pape Jean XXIII et le Concile, a donné une impulsion pour surmonter le scandale que les chrétiens divisés ont exporté parmi les peuples à évangéliser.

Les capucins doivent être parmi les protagonistes de l'Église œcuménique. Au niveau local toutes les initiatives communes au plan social, politique, religieux, sont à encourager, sans cependant renier la fidélité aux croyances propres. Que saint François, qui est tant estimé des chrétiens non catholiques, nous donne son langage et son cœur évangélique!

La sécularisation

30. La vague de sécularisation n'épargne aucun continent. Beaucoup de chrétiens et aussi beaucoup d'adeptes de religions non chrétiennes « émigrent » de leurs systèmes et de leurs structures religieuses. Sans devenir purement et simplement des hommes areligieux, ils abandonnent cependant beaucoup de conceptions, de liens et de mythes. Ils choisissent leur propre route et deviennent des « nomades religieux ».

³⁷ Act 10,35

En soi la sécularisation est un processus positif qui veut donner au monde de la culture et des sciences son autonomie légitime³⁸, sans pour autant nier la foi en Dieu créateur et mystère dernier de l'homme.

Les frères mineurs, très attentifs à la sensibilité de l'homme moderne, se demanderont :

- Quels mythes, liés à des conceptions dépassées du monde, quelles formes, fruits de l'histoire, peut-on abandonner sans trahir le contenu de la foi?
- Quel est le noyau permanent du message évangélique que nous pouvons annoncer en un langage moderne.
- Comment pouvons-nous libérer l'homme de la mentalité magique, de la superstition, de la fausse recherche de « grâces et de miracles »?
- Comment, par contre, pouvons-nous promouvoir les valeurs humaines - l'objectivité, l'honnêteté, le courage, la joie, l'amour, la fidélité - et révéler, dans toutes les réalités du monde dit « profane », ses dimensions transcendantes ?³⁹
- Comment pouvons-nous transposer l'expérience biblique dans le temps présent, convaincus que la vie chrétienne trouve sa place dans l'histoire et non au-delà d'elle, de même que nous faisons l'expérience de la proximité de Dieu au milieu des luttes politiques et sociales et non dans la fuite imaginaire en dehors d'elles?
- Comment pouvons-nous, finalement, cheminer avec les « nomades religieux » pour interpréter leur existence et prononcer au moment opportun la parole de salut dans leur vie?
- N'est-ce pas là aussi une manière franciscaine « d'aller par le monde » aujourd'hui?

LE SECULARISME

31. Le phénomène le plus radical est le sécularisme qui nie l'existence même de Dieu, par un athéisme, soit pragmatique, soit programmé et militant. De fait la situation nouvelle de l'histoire du salut est celle-ci : il existe dans les pays chrétiens, des individus et des groupes compacts de non pratiquants, de non croyants⁴⁰. À leur égard, l'Église « doit chercher constamment les moyens et le langage adéquats pour leur proposer ou leur reproposer la révélation de Dieu et la foi en Jésus-Christ »⁴¹. Il y a donc aujourd'hui dans tous les pays des six continents des « situations missionnaires » qui constituent pour les croyants un formidable défi.

Que le frère mineur ne se laisse pas intimider par cette situation. Qu'il s'efforce, non théoriquement, mais par sa présence et son témoignage, de vivre au milieu de ces frères qui sont vraiment « loin », d'éliminer beaucoup de préjugés, de faire naître une certaine nostalgie de la transcendance. A ce propos, méritent une reconnaissance particulière, par exemple, les frères qui s'occupent du monde ouvrier ou ceux qui s'adonnent aux visites systématiques à domicile dans les grandes cités. Mais tous les frères peuvent, par leur prédication et leur animation de groupes, susciter chez les chrétiens la conscience qu'ils ne sont pas chrétiens

³⁸ G.S. 59

³⁹ E.N. 70

⁴⁰ E.N. 56

⁴¹ E.N. 56

pour eux-mêmes seulement, mais aussi pour les autres, afin de donner un témoignage de vie crédible aux masses sécularisées et indifférentes.

« L'ESPRIT DE VERITEVOUS GUIDERA »

(Jn 16,13)

CHAPITRE III° ORIENTATIONS

PISTES D'ACTION

32. Tout ce qui a été dit jusqu'ici doit trouver une application valable dans le renouvellement de nos attitudes et de nos œuvres missionnaires. Nouvelle théologie de la mission, nouveaux principes directeurs et nouvelles situations du monde et de l'Église : tout cela exige, comme conséquence, des manières différentes et nouvelles de vivre l'action et la coopération missionnaires.

Dans cette troisième partie nous indiquons quelques pistes d'action pour nous aider à mieux répondre aux exigences actuelles de la dimension missionnaire de notre vie.

«L'Esprit de vérité» guidera chacun de nous dans ce renouvellement et nous aidera à insérer ces suggestions dans les réalités socioreligieuses où nous sommes appelés à vivre.

POINT DE DEPART

33. Nous estimons que ce C.P.O. est un point de départ pour une révision, un « aggiornamento » de notre travail missionnaire; en conséquence nous voudrions inviter tous nos frères à réfléchir sérieusement sur les orientations élaborées au cours de cette rencontre importante au niveau de l'Ordre.

Nous demandons que le présent document soit étudié et approfondi par tous, principalement par nos missionnaires, de manière qu'il serve effectivement pour une révision de leur vie et de leur action.

1. REVISION DES SERVICES APOSTOLIQUES

34. Une première conséquence pratique sera le devoir de réviser, à tous les niveaux, notre optique pastorale et nos services de l'Église et du monde d'aujourd'hui, en fonction des exigences caractéristiques de notre vocation franciscaine.

- Que l'Ordre tout entier montre, dans ses projets et ses décisions d'avoir accueilli la valeur et la véritable dimension de l'idée missionnaire. Qu'en tous ses membres il se sente témoin et messager de la Bonne Nouvelle; qu'il se sente aussi universel et catholique, quand il met son soin à diffuser notre spiritualité et notre charisme de mineurs, qui sont notre contribution spécifique au développement de l'Église locale.
- Quant aux Provinces, elles doivent reconsidérer honnêtement leurs engagements apostoliques dans la perspective de la Mission. Celle-ci doit être le cœur de la Province, quels que soient sa forme concrète et le lieu où elle se situe.
- La diminution de personnel nous oblige, peut-être providentiellement, à revoir nos présences et nos engagements missionnaires. Que le frère missionnaire s'applique à

son travail spécifique, laissant les autres tâches et charges aux laïcs, aux communautés chrétiennes et aux différents collaborateurs.

2. PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

SENSIBILISATION

35. Pour répondre d'une manière convenable et toujours plus valable à ce grand devoir apostolique de l'Ordre, il est nécessaire d'établir un service permanent de sensibilisation et de formation missionnaire de nos frères.

L'idée de la mission doit pénétrer la vie, le travail et la prière de nos Provinces. Une province qui n'aurait pas l'esprit missionnaire serait condamnée à languir et à disparaître.

Cet esprit missionnaire doit se manifester avant tout par le fait qu'on estime les engagements missionnaires comme l'un des devoirs principaux de la Province.

Du fait de l'abandon de l'ancienne conception de « nos Missions » et de la « Mission-territoire », il est important que tous cherchent à assimiler et à approfondir les nouvelles perspectives missionnaires dans un esprit de communion et de service des Églises particulières.

Grâce à une analyse convenable de la Mission selon la nouvelle ecclésiologie, il faut faire comprendre à tous que les voies actuelles de la Mission sont psychologiquement plus complexes que par le passé.

Les nouvelles situations personnelles et apostoliques nous obligent à baser le service missionnaire sur la qualification et la préparation. Que l'on compte moins le nombre de missionnaires qu'a la Province, mais qu'on évalue plutôt qui ils sont et quelle préparation ils ont reçue.

Pour œuvrer efficacement à la sensibilisation des frères, les Provinces échangeront entre elles les personnes préparées et expérimentées en ce domaine. Un tel échange ecclésial et fraternel de valeurs et de services aidera au renouvellement de l'esprit missionnaire dans notre Ordre.

FORMATION

36. Pour garantir cet esprit missionnaire il est indispensable, au niveau de l'Ordre comme des Provinces, d'assurer une formation et un « aggiornamento » quant aux thèmes et aux problèmes de la Mission : aussi bien pour tous les frères, que pour ceux qui, où qu'ils soient, réalisent de fait des aspects importants de notre vocation apostolique.

À cet effet :

- Que nos Provinces pourvoient à un approfondissement théologique et spirituel de l'aspect missionnaire de notre charisme franciscain, de manière à obtenir un authentique renouveau apostolique;
- Que nos éducateurs, sensibles aux valeurs apostoliques de notre forme de vie, s'efforcent, dans la formation des jeunes candidats, de mettre en relief les exigences doctrinales et pratiques des problèmes missionnaires, ainsi que leurs répercussions

sur notre vie de franciscains; surtout dans l'enseignement de la théologie ils insisteront sur les aspects missionnaires, comme le demande d'ailleurs l'Église⁴²

- Qu'on organise pour tous des cours d'étude et d'aggiornamento permanent de la théologie missionnaire, sur la catéchèse et l'évangélisation, y compris par une information documentaire sur les engagements missionnaires de l'Ordre;
- Qu'on cherche à donner à tous les frères une information apte à les sensibiliser aux problèmes internationaux et à ceux relatifs à l'indépendance socio-économique, politique et culturelle et, généralement, humaine des différents peuples, compte tenu de la perspective de l'œuvre évangélisatrice de l'Église et de l'effort de nos frères missionnaires;
- Que les frères soient convenablement informés au sujet des documents du Saint Siège, de l'Ordre et des Conférences épiscopales ayant trait au thème missionnaire; qu'ils en fassent l'objet de leur étude et de leur réflexion.

37. La formation des frères missionnaires requiert un soin tout spécial :

- avant tout, les frères destinés à l'activité missionnaire, doivent recevoir une préparation spéciale et adéquate concernant les aspects religieux, anthropologiques, culturels, socio-économiques, politiques et historiques des groupes humains parmi lesquels ils auront à accomplir leur oeuvre d'évangélisation.
- Cette préparation peut se faire sous des formes diverses : par exemple, des études spécialisées avant de partir; une période de présence et de vie avec les prêtres et les religieux qualifiés de l'endroit, des études académiques (à faire de préférence sur le lieu du travail), un programme sérieux d'orientation réalisé par les missionnaires eux-mêmes ou aussi en collaboration avec d'autres Instituts et avec l'Église locale, etc. De toute façon, que les nouveaux missionnaires ne soient pas engagés dans l'apostolat direct avant d'avoir acquis une préparation convenable sur le lieu même où ils accompliront leur oeuvre d'évangélisation.
- Les Provinces prendront un soin particulier de la formation permanente des missionnaires déjà engagés dans le travail apostolique. Cet « aggiornamento » doit tenir compte des divers aspects de la personne : humains, religieux, intellectuels, professionnels, etc. puisque les missionnaires sont appelés à être non seulement des pasteurs, mais aussi des formateurs.
- Nombreuses peuvent être les occasions de cette « formation continue » :
 - cours monographiques de spécialisation sur le lieu de travail;
 - pendant les périodes de vacances, fréquentation de cours choisis en matière de théologie, de spiritualité franciscaine, de pastorale ou d'autres sujets, utiles pour la formation personnelle, ou bien en fonction directe du travail missionnaire;
 - L'année « sabbatique », après une certaine période d'activité missionnaire, pour un programme étendu et systématique de formation permanente et de renouvellement spirituel.

⁴² cf. A.G 22, 26; IV CPO, n.23-30 et 32.

3. QUELQUES OPTIONS FONDAMENTALES

AUTHENTICITE FRANCISCAINE

38. Les nouvelles perspectives du service missionnaire nous obligent à organiser la vie et l'activité apostolique en fonction de quelques options fondamentales. Nous voudrions ici en souligner seulement trois qui sont d'une importance particulière : l'authenticité franciscaine, l'implantation de l'Ordre et les choix pastoraux.

La garantie et la fécondité de notre travail missionnaire dépendront, fondamentalement, de la fidélité à notre vocation franciscaine.

Nos missionnaires chercheront avant tout à donner une image vraie d'homme de foi et d'homme de prière. Leur vie sera une prédication vivante, si elle reste ancrée dans une communion ininterrompue avec Dieu, à travers une vie de prière persévérante et cohérente, qui est transparence de l'Esprit, auteur principal et terme de l'évangélisation⁴³.

De la sorte, il sera également plus facile d'offrir à tous l'image d'hommes pauvres, mineurs et authentiquement fraternels. L'aspect communautaire, typique de notre profession de « frères », doit être vécu par nos missionnaires avec une grande bonne volonté, malgré les difficultés matérielles provenant des engagements et des lieux de travail. La valeur de la vie fraternelle et la possibilité de la vivre effectivement doivent toujours être sauvegardées.

IMPLANTATION DE L'ORDRE

39. La dimension nouvelle des Églises locales et l'analyse des statistiques (diminution des missionnaires étrangers; augmentation des vocations locales) nous incitent à donner une attention particulière à l'engagement pour les vocations autochtones.

En vue d'un travail toujours plus efficace d'évangélisation et d'édification de l'Église locale, il faudra créer des centres de rayonnements de notre spiritualité et de notre vie franciscaine.

Que tous les frères prennent intérêt à l'implantation de l'Ordre et qu'on délègue à la formation des candidats les hommes les mieux préparés et les plus avertis; qu'on n'hésite pas à les retirer de l'oeuvre directe d'évangélisation pour leur confier cette charge spéciale.

Pour cette « *plantatio Ordinis* », conformément à notre esprit de disponibilité et au principe de pluriformité, on évitera de créer de grandes structures; mais attentifs aux coutumes de vie des différentes nations et des Églises particulières, qu'on suscite des centres (foyers) de vie franciscaine. Et ceci, là où c'est opportun et possible par une collaboration exemplaire entre Provinces et régions. Ainsi une nouvelle efflorescence capucine sera le signe de la communion de tout l'Ordre, et non celui de l'exclusivisme dû à d'éventuelles divisions historiques ou géographiques.

L'Ordre devra élaborer une stratégie apostolique et spirituelle particulière, afin de prévoir l'implantation de l'Ordre aux points névralgiques de la vie et de l'esprit du monde nouveau.

CHOIX PASTORAUX

⁴³ Cf. A.G. 25; E.N. 41, 75; Const. 33.

40. Sans prétendre dresser une liste complète des choix pastoraux plus importants aujourd'hui (et en laissant de côté la diversité des contextes et des situations), nous voudrions cependant en mettre en relief quelques-uns :

- *Écriture Sainte* : Saint François nous a laissé un exemple admirable de zèle pour la Parole de Dieu. Dans notre activité missionnaire un rôle tout particulier revient à la sainte Écriture, qui doit être la « magna carta » et le fondement de notre évangélisation. Mettons donc à la première place la diffusion de la Bible, en assurant la traduction là où c'est nécessaire et enseignant à la lire et à la vivre, en collaboration œcuménique⁴⁴.
- *Évangélisation et sacramentalisation* : on visera une synthèse toujours plus exacte entre évangélisation et sacramentalisation. Les sacrements doivent être vus comme le terme d'un itinéraire précis et exigeant d'évangélisation. Celles-ci, en outre, ne s'achève pas avec la réception des sacrements; par une catéchèse constante elle doit continuer à vivifier les sacrements déjà reçus⁴⁵.
- *Piété populaire* : Tout en recommandant de mettre en évidence les valeurs essentielles de la foi, nous reconnaitrons aussi la valeur de la piété populaire⁴⁶. Purifiée de ses éléments malsains et de ses superstitions, elle peut offrir la voie d'une expérience de Dieu. N'oublions pas que saint François a célébré Noël avec un groupe de personnes simples et qu'il a promu la dévotion médiévale à la Passion du Seigneur. Nous laisserons place à l'expression spontanée des gens, en veillant à ce que ces manifestations populaires alimentent la foi, l'espérance et la charité.
- *Service des pauvres* : Choisissons de vivre pour les pauvres et avec eux. Notre premier effort sera de faire tout pour les libérer de leur pauvreté par une promotion humaine vraie. D'autre part, nous aurons beaucoup à apprendre de ces gens simples. Nous encourageons les frères qui choisissent de vivre en proximité avec les pauvres et de partager avec eux la peine quotidienne de la pauvreté. Ainsi nous maintiendrons la tension saine entre structures et exigences de la pauvreté qui traverse notre histoire.
- *Communautés chrétiennes de base* : Le Synode des Evêques de 1974 a recommandé cette expérience à toute l'Église. Il existe une très grande pluriformité en ces mouvements suscités par les laïcs engagés eux-mêmes, dans le but de former des chrétiens authentiques, qui vivent la Parole de Dieu avec un sens communautaire profond, et qui, de l'intérieur même de ses structures, cherchent à changer le monde. Frères mineurs, proches du peuple et sensibles aux expressions spontanées de la foi et de la spiritualité biblique, nous pourrions participer à de tels groupes avec l'esprit animateur de saint François.
- *Fraternité séculière franciscaine* : N'oublions pas que l'Église a reconnu la fraternité séculière franciscaine comme un « ferment de perfection évangélique »⁴⁷. En estimant et en valorisant les charismes de tant de frères et de sœurs, dans un échange réciproque d'esprit et de service, nous contribuerons à développer une communauté de foi et d'amour, dotée d'une efficacité évangélisatrice particulière, telle que la désirait saint François et que l'attendent les hommes d'aujourd'hui.

⁴⁴ Cf. D.V. 22.

⁴⁵ Cf. E.N. 47.

⁴⁶ Cf. E.N. 48.

⁴⁷ Const. 151,1.

4. PERSPECTIVES DE COOPERATION

41. La manière nouvelle d'envisager l'activité évangélisatrice oblige, en conséquence, à renouveler également les perspectives sur la coopération :

- Dans le domaine du travail missionnaire et des services, il faut solliciter et favoriser de toutes les manières la coopération entre Provinces d'une même région et entre Églises locales. Selon l'esprit de nos Constitutions, nous voudrions recommander une intercommunion fraternelle, même pour ce qui concerne le personnel à l'intérieur de l'Ordre, en vue d'aider efficacement dans l'activité missionnaire les secteurs qui en ont plus besoin. Nous voulons demander également une collaboration étendue et fraternelle, selon les manières qui paraîtront plus opportunes, avec toutes les familles franciscaines, masculines et féminines.
- Rappelons en outre que les Églises particulières ne peuvent être considérées comme implantées totalement si elles n'ont pas une certaine diversité d'expériences et de formes de vie spirituelles; diversité dont sont porteurs les divers Instituts religieux. Nous souhaitons donc la présence de plusieurs Instituts dans un même secteur missionnaire. Ceci entraîne la diminution des « blocs » de présence, qui parfois empêchent le développement d'expressions variées dans l'Église particulière.
- Nous voulons souligner la nécessité de la participation des laïcs, à tous les niveaux, à l'œuvre de l'évangélisation : laïcs étrangers, formés aux plans religieux et technique et engagés pour une tâche précise; laïcs autochtones, promus et formés en vue du service des Églises locales.

Il ne suffit pas que nos missionnaires travaillent beaucoup et au prix de nombreux sacrifices pour les autres; ils doivent travailler avec les autres. Qu'ils n'entreprennent donc ou ne projettent rien en dehors de l'Église locale. Une authentique activité et coopération missionnaire n'est pas à « sens unique ». Les jeunes Églises ont aussi un message à offrir aux Églises anciennes et à nos Provinces, pour les enrichir de leurs valeurs religieuses, culturelles, sociales, politiques, etc. L'agent principal de cette « mission en retour » (« *reverse mission* ») est le missionnaire. Par ses retours périodiques en Province, il trouvera l'occasion favorable pour accomplir ce travail excellent de coopération interecclésial.

5. ORGANISMES D'ANIMATION

42. Les secrétariats « pour les Missions » doivent être avant tout des centres d'animation missionnaire et interecclésiale.

On les confiera à des frères préparés et avertis, qui s'adonneront à un travail d'étude, de documentation, de recherche et d'animation.

Cette animation se développe soit à l'intérieur de l'Ordre, soit dans les Églises particulières où nous vivons : groupes, paroisses, mass-média, et tout autre milieu et organisation civile et religieuse.

Ce travail d'animation doit être inséré dans l'Église locale; il faut autant que possible le confier, plutôt qu'à une personne, à une équipe locale ou à une fraternité disposée à rendre ce service.

Dans l'organisation de la propagande missionnaire on se gardera d'employer des méthodes peu respectueuses des personnes. On ne recourt pas à la formation d'une conscience missionnaire en diffusant certaines données absolument inopportunes et contre-indiquées pour la croissance d'un peuple et d'une Église particulière. Les expositions, les journées d'animation, les publications, etc. doivent mettre en relief les valeurs autochtones positives des gens au milieu desquels nos missionnaires vivent et évangélisent.

Outre ses tâches normales, notre secrétariat général « pour les Missions » doit être aussi un centre de recherche, d'animation et de documentation au service des supérieurs généraux de tout l'Ordre en vue d'une présence missionnaire dans le monde et pour développer parmi nous une sensibilité missionnaire toujours plus profonde et authentique.

Les secours financiers que nos Centres peuvent destiner « aux Missions », doivent être distribués, en accord avec les supérieurs, selon un programme adapté, qui tienne compte des divers besoins.

6. PROBLEMES ECONOMIQUES

43. Tous sont d'accord pour admettre que le problème économique n'est pas des plus urgents et préoccupants. Bien au contraire! En certains endroits et en certaines circonstances, le fait de disposer de moyens particuliers est dommageable : maisons non conformes au milieu où elles sont construites, œuvres disproportionnées, se révélant inutiles, et contraintes à fermer, moyens de communication excessifs, techniques en disharmonie avec le milieu, train de vie trop différent de celui des personnes avec lesquelles nous étions appelés à vivre, etc.

Par rapport aux Églises locales, nos missionnaires doivent se situer administrativement en parité avec les autres missionnaires : tant pour l'aide et les subsides que pour les conventions et les engagements temporaires.

L'administration et la programmation des initiatives feront l'objet d'une concertation commune, elles ne seront pas réservées au seul supérieur, encore moins à chaque religieux individuellement. Notre vœu de pauvreté et notre profession de « mineurs » ont une valeur toute particulière, pour chacun de nous; on désapprouve donc le pécule personnel et toute dépense ou oeuvre entreprise et financée de manière purement personnelle.

Nous félicitons les « Missions » où chaque année ou plusieurs fois par an les missionnaires se rencontrent pour décider d'un commun accord les dépenses à faire pour l'apostolat, les moyens de communication, les constructions et la vie quotidienne.

La préoccupation des missionnaires ne doit pas être de faire des œuvres grandioses, mais plutôt des œuvres modestes qui puissent se suffire par elles-mêmes, de sorte que, après le départ des missionnaires, elles puissent continuer sans difficultés particulières et sans avoir besoin de financements ultérieurs.

D'autre part dans la perspective d'une promotion authentique, le missionnaire n'oubliera pas les grandes possibilités qu'il a d'éveiller la volonté du peuple au « développement communautaire », soutenu aussi, le cas échéant, par les grands organismes de coopération internationale.

7. ADAPTATIONS JURIDIQUES

44. Les réflexions des pages précédentes conduisent aussi à quelques conclusions d'ordre juridique; nous ne pouvons pas les laisser de côté, parce qu'elles sont l'incarnation concrète de ces réflexions et de ce qui a été dit en particulier au n° 32-34 de ce Document.

Voici donc quelques conclusions que le C.P.O. présente, selon leurs compétences respectives, soit au Définitoire Général, soit au Chapitre Général, en vue d'une restructuration de notre présence dans l'oeuvre missionnaire.

MISSIONS ET PROVINCES

45. Nos Missions actuelles doivent être transformées en Vice-Provinces ou en Provinces; pour cela on procèdera éventuellement à la fusion de Vice-provinces et Missions voisines, quand cela est possible au jugement du Définitoire Général et compte tenu des n°98,3 et 99,1 des Constitutions.

S'il s'agit d'une Mission unique, régie par une seule Province dans une unique région, son passage à Vice-province ou Province peut être très facile, parce que les éléments constitutifs ne changent pas.

Il faut cependant remarquer que doivent changer de fait la mentalité et la psychologie des missionnaires. C'est en effet une entité nouvelle qui commence à exister, qui doit chercher de manière plus incisive son identité propre d'Église locale, avec toutes ses dimensions, y compris celle de l'implantation de l'Ordre. Tous les missionnaires étrangers devraient s'insérer dans la nouvelle entité juridique comme membres véritables, étant toujours sauve pour eux la liberté de retourner plus tard, s'ils le veulent, dans leur Province d'origine.

S'il s'agit d'une Vice-province, les relations de celle-ci avec la Province sont déjà précisées dans les Constitutions, puisque, en ce cas, la nouvelle Vice-province dépend toujours de la Province.

Si deux ou plusieurs Provinces ont des Missions dans la même région, on devrait créer une seule Vice-Province ou Province, et, s'il s'agit d'une Vice-province, celle-ci dépendrait du Ministre Général.

Du moment que plusieurs Provinces y sont intéressées, dans le Conseil de la Vice-province devront être représentés, outre le groupe des frères autochtones, les différents groupes de missionnaires étrangers, afin d'assurer la coordination nécessaire, ainsi que les rapports avec les Provinces respectives. On pourrait étudier ici une sorte de forme régionale. Les relations avec les Provinces seront établies par contrat.

Si plusieurs Provinces travaillent dans une même Mission, on créera également une seule Province ou Vice-province, dépendante du Ministre Général.

Le Conseil de la Vice-province sera composé d'autant de Conseillers qu'il y a de groupes.

Dans ce cas également tous les membres devraient appartenir à la nouvelle Vice-province, avec la liberté de pouvoir retourner dans leur province d'origine, quand ils le désireront.

De même, on fera un contrat pour fixer les relations entre la Vice-province et les Provinces qui collaborent avec elle, soit pour le personnel, soit pour les finances et autres questions.

CUSTODIES

46. Le CPO propose d'appeler « Custodies » les Missions qui ne peuvent être érigées en Vice-provinces ou Provinces. Cependant ce terme ne pourra être introduit avant que le Chapitre Général ne se soit prononcé à ce sujet.

Leur physionomie juridique demeure celle des Missions actuelles dans les Constitutions.

LES DELEGATIONS

47. Les Délégations qui se trouvent dans une région où existent es Provinces, des Vice-provinces (ou Custodies), doivent être intégrées dans ces organismes existants.

Par contre, les Délégations se trouvant dans des régions où n'existe aucune structure de l'Ordre, seront appelées Custodies.

Le Custode aura les pouvoirs que le Père Général ou le Père Provincial (selon qu'il dépend de l'un ou de l'autre) lui concèderont.

On exhorte les Supérieurs Généraux à ne pas permettre à l'avenir ce type de présence, s'il n'y a pas de garantie d'y pouvoir ensuite vivre une véritable vie fraternelle et s'il n'y a pas de perspective de développement, ni pour la vie et l'activité apostolique, ni pour l'implantation de l'Ordre.

48. En divers endroits il existe encore d'autres groupes de frères, qui ne sont pas des Délégations proprement dites, mais qui vivent de fait hors de leur Province et à l'intérieur d'autres Provinces ou Vice-provinces, sans cependant dépendre des Supérieurs de celles-ci. Leur éloignement de leurs propres Supérieurs et de leurs confères, leur indépendance à l'égard des Supérieurs de l'endroit privent ces frères des nombreux bienfaits de la vie en fraternité. Il nous semble opportun que ces situations soient également prises en considération par les Supérieurs généraux en vue d'une solution adéquate.

PRIORITES AUX ENGAGEMENTS MISSIONNAIRES

49. On donnera la priorité aux engagements missionnaires déjà existants; on fera cependant un examen critique de la situation réelle de ceux-ci, de manière à ne pas empêcher la possibilité d'assumer d'autres engagements en d'autres endroits, principalement en vue de l'implantation de l'Ordre.

CONCLUSION

50. En conclusion de ce travail nous adressons à Jésus-Christ, prêtre éternel et missionnaire du Père, notre action de grâces et notre prière.

Ce que nous avons dit n'est pas la description de la réalité que nous réussissons à vivre au jour le jour, mais une perspective à accueillir, un chemin à parcourir, un but à atteindre.

Il veut être aussi un examen de conscience sur le travail accompli, un acte d'humilité reconnaissant nos limites.

Il veut être un acte de confiance dans notre capacité de renouvellement et de don total, en accord avec les « signes des temps » au service du Christ et de ses frères, des peuples et des Églises dans le besoin.

Nous confions ces projets de vie à la Vierge très sainte, qui nous a donné « le Fils de l'Homme » et, avec Lui, à toute l'humanité une nouvelle espérance, dont nous sommes les bénéficiaires et les évangélistes.

Sommario

III° Conseil Plénier de l'Ordre VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES MATTI, 1978	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I° PRÉSUPPOSÉS.....	9
1 - ÉGLISE ET MISSION	9
2 - NOTRE ORDRE DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE.....	11
CHAPITRE II° NOUVEAUX CONTEXTES	15
1. NOUVEAU CONTEXTE ECCLESIAL.....	15
2. NOUVEAU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE.	17
3. NOUVEAU CONTEXTE D'UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE.....	20
- <i>NOUVEAU CONTEXTE CULTUREL</i>	20
CHAPITRE III° ORIENTATIONS	24
1. RÉVISION DES SERVICES APOSTOLIQUES	24
3. QUELQUES OPTIONS FONDAMENTALES	27
4. PERSPECTIVES DE COOPÉRATION.....	29
5. ORGANISMES D'ANIMATION.....	29
6. PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.....	30
7. ADAPTATIONS JURIDIQUES	31
CONCLUSION	33



www.ofmcap.org